

L'Édito

Dans notre précédente lettre régionale, nous annonçons les grandes lignes de la nouvelle organisation UNAFAM à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Aujourd'hui cette dernière est pleinement opérationnelle. Ainsi nos locaux situés à Angoulême, intégrés dans un pôle psychique, ont été inaugurés en mai dernier où, près de 100 personnes nous ont fait l'honneur de participer à une journée d'accueil. Elle nous a permis de mieux nous faire connaître des partenaires locaux et régionaux tant professionnels que représentants institutionnels; journée clôturée par une manifestation musicale et un repas partagé avec des adhérents des GEM et de nombreux bénévoles de l'UNAFAM.

Notre nouvelle chargée de mission a aujourd'hui pris la dimension complète de ses fonctions et nous a grandement aidé à négocier les contrats d'objectifs et de moyens liant notre association à l'Agence Régionale de Santé.

Ces contrats maintenant finalisés sont en cours de signature et vont permettre pour la période 2017-2018 à notre délégation régionale de conduire les principales actions ci-dessous :

- la participation aux commissions administratives au sein de l'ARS et autres institutions,
- la formation et l'information des familles,
- l'organisation de groupes de parole,
- la sensibilisation du grand public,
- l'organisation de colloques régionaux à destination des professionnels.



Les cinq valeurs de l'Unafam

Cette signature de contrat apporte la preuve que l'UNAFAM est un acteur majeur de la démocratie sanitaire en Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs sur le plan national, notre association a adopté son projet associatif pour les cinq ans à venir. Ce projet va conforter notre positionnement régional visant à répondre au mieux aux besoins des personnes concernées par la maladie psychique d'un de leur proche, par des solutions locales adaptées, visant à assurer la continuité des parcours de vie.

Vous trouverez dans les pages suivantes, les articles illustrant ces propos sans oublier les grands événements comme la belle aventure Psycyclette qui ont marqué notre délégation durant ces derniers mois.



Claude Hamonic
Délégué Régional

Sommaire

L'édito	p.1
L'agenda régional	p.1
L'inauguration du pôle psychique	p.2
France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine	p.2
Un 1 ^{er} projet associatif pour l'Unafam	p.3
Le parcours de vie de la personne malade psychique	p.4-5
Psycyclette 2017 en Nouvelle-Aquitaine	p.6-7
Rencontre des familles Limousin et Dordogne	p.8
Nominations- Représentations	p.8

L'agenda régional

Participation au Festival de l'association Rénovation « R'festif » au Rocher de Palmer à Cenon (33), le jeudi 21 septembre, avec la Délégation Unafam 33 et le nouveau Clubhouse de Bordeaux.

Réunion annuelle de la Délégation UNAFAM 64 le samedi 23 septembre au casino de Salies de Béarn, conférence « La réhabilitation psychosociale, une nouvelle approche du soin en psychiatrie ».

1^{ère} Balad' psy de l'UNAFAM 23 : samedi 23 septembre de 9h30 à 17h autour de l'Etang de Courtille à Guéret (23). Une promenade pédestre avec des temps de rencontres et d'informations animés par des professionnels et des bénévoles d'associations autour de stands, d'animations et d'ateliers de création.

Copil UNAFAM Nouvelle-Aquitaine le 02 octobre à Angoulême.

Réunion des délégués départementaux Nouvelle-Aquitaine Sud (33,40,47 et 64) le 06 octobre à Bordeaux.

Interventions aux tables rondes des journées interdépartementales « Améliorer la qualité de l'accompagnement des majeurs protégés », organisées par la DRJSCS, le 20 octobre à Bordeaux et le 14 novembre à Poitiers.

Journées « Troubles psychiques » : le samedi 21 octobre 2017 à Limoges et le samedi 02 décembre à Bordeaux.

33 rue Saint Ausone 16000 Angoulême – 05 45 95 30 38

DÉLÉGATION DE LA NOUVELLE-AQUITAINE nouvelle-aquitaine@unafam.org - <http://unafam.org/nouvelle-aquitaine>

Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

L'inauguration du Pôle Psychique

Le 11 mai dernier, la délégation régionale UNAFAM Nouvelle-Aquitaine et l'association ATTAPsy (Association pour des Toits et du Travail Accompagnés pour les personnes en situation de souffrance Psychique invalidante) ont inauguré, en présence d'élus locaux et de nombreux partenaires, leur pôle psychique nouvellement installé à Angoulême. Retour sur une journée festive, qui a donné un coup de projecteur sur la maladie et le handicap psychique.

Lors de cette inauguration près de 100 personnes sont venues visiter les locaux du pôle psychique situé au 33 rue St Ausone à Angoulême. Usagers, aidants, professionnel médicaux et médico-sociaux, élus ont pu découvrir nos actions, s'informer, échanger, partager un moment convivial autour des expositions et projections proposées tout au long de l'après-midi.



Table de documentation de l'Unafam.

L'occasion pour la délégation régionale, nouvellement implantée en Charente, de se faire connaître auprès des partenaires locaux (élus et professionnels) et de tisser des liens. Lors des allocutions d'inauguration, Claude Hamonic a pu rappeler devant le président du Conseil Départemental, des élus en charges du handicap, de représentants du centre hospitalier Camille Claudel et du public que plus de 2 millions de personnes souffrent de troubles psychiques sévères en France et que 70% d'entre elles sont uniquement soutenues par leur famille. Cette population en souffrance, invisible, précarisée et stigmatisée est à la charge de familles qui sont isolées par la maladie.



C. Hamonic, délégué régional de l'Unafam, lors du discours inaugural.

Familles soutenues et formées par l'UNAFAM, pour qui aider ses familles en détresse est la meilleure façon d'aider les malades.

L'association ATTAPsy a présenté son projet de résidence accueil, de 25 logements, dans un ancien foyer de jeunes travailleurs réaménagé au centre-ville d'Angoulême. Cette création sera accompagnée par l'ouverture d'un SAVS dédié à la résidence. En effet, comme l'a rappelé, le docteur Loloum, vice président d'ATTAPsy, ces personnes en situation de maladie psychique ont des difficultés pour accéder à un logement et à un accompagnement adaptés alors que ces services sont indispensables pour gagner en autonomie et améliorer leur vie sociale.



Discussions devant les plans de la future résidence accueil.

La fin d'après-midi s'est conclue dans la Chapelle de l'Union Compagnonnique de la Charente avec qui nous partageons le même bâtiment. Exceptionnellement, ils ont accepté d'ouvrir cet espace, réservé à leurs activités, pour le concert de clôture de cette inauguration. Messieurs Claude Hamonic, délégué régional de l'Unafam, Dr Loloum, psychiatre vice président d'Attapsy et François Bonneau, Président du Conseil Départemental de la Charente, y ont pris la parole devant un public nombreux.

Le concert de musique Baroque du duo composé par François Bourdin et Patrick Dufosse a enchanté le public qui s'est ensuite retrouvé autour d'un pot de l'amitié. Lors du concert, François Bourdin a pu témoigner de son expérience de la maladie.

Etant en situation de schizophrène, il donne un message d'espoir et d'intégration par son rétablissement.

Cet après-midi s'est conclu dans la bonne humeur par un pique nique partagé avec des adhérents des GEM « Être ensemble » et « L'échappée », les musiciens, des bénévoles de l'Unafam et des membres de l'union compagnonnique. Remercions ici, l'association Déclics et l'union compagnonnique qui nous ont ouvert leurs locaux pour l'occasion, ainsi que tous les participants.



Un pique-nique a clôturé l'inauguration du pôle psychique.

F.A.S Nouvelle-Aquitaine

Dans la suite de la constitution, en mars 2017, de l'UNAASS (Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé), le 10 juillet 2017, les CISS Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ont fusionné pour ne plus former qu'une seule entité : l'URAASS Nouvelle-Aquitaine. La nouvelle appellation commune devient : **France Assos Santé (F.A.S), la voix des usagers, Nouvelle-Aquitaine.**

Lors de cette assemblée l'UNAFAM Nouvelle-Aquitaine présentait un binôme, titulaire/suppléant, pour le collège « des personnes handicapées ». M. Patrick Dauga et Mme Françoise Bélèzy y ont été élus pour défendre les droits des usagers de la santé (18/22 voix).

M.Dauga a également été élu, à l'unanimité, au conseil d'administration du comité régional en tant que représentant du collège « personnes handicapées ».

Un 1^{er} projet associatif ambitieux pour l'UNAFAM

Lors de son assemblée générale du 22 juin 2017, l'UNAFAM a adopté son projet associatif pour les 5 ans à venir. Un projet qui vise une citoyenneté pleine et entière des personnes vivant avec des troubles psychiques et la reconnaissance du rôle essentiel de leur entourage proche. Retour sur les principaux axes de ce projet associatif et les déclinaison régionales qu'il implique des six orientations stratégiques pour la période 2017-2022.

« Une démarche enclenchée fin 2015 »

Dans une démarche largement participative, associant les bénévoles et les adhérents, le conseil d'administration a entrepris, fin 2015, d'élaborer le premier projet associatif de l'UNAFAM. Comme le dit notre présidente Béatrice Borel : « *L'enjeu du projet associatif de l'Unafam est de répondre au mieux aux besoins des 3 millions de personnes concernées par la maladie psychique d'une personne de leur entourage* ».

Le projet associatif rappelle les valeurs de l'UNAFAM, au nombre de cinq : **le respect de la personne vivant avec des troubles psychiques, l'entraide entre pairs, l'engagement, la coopération entre tous les acteurs et le partage du savoir et des connaissances.**

L'action de l'UNAFAM reste concentrée autour des familles des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères (schizophrénie, troubles bipolaires, dépressions sévères, ...). Ses missions sociales s'articulent autour de quatre axes : **soutien des familles par l'écoute, l'accueil et l'information; soutien des familles par la formation et l'entraide; déstigmatisation et défense des intérêts communs ; recherche et innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.**

Ces sont ses valeurs et ses missions sociales qui ont guidé les orientations stratégiques pour les cinq prochaines années.

« Six orientations stratégiques qui s'appuient sur le triptyque Droits-Savoirs-Moyens »

Les orientations politiques et stratégiques de l'Unafam pour les cinq prochaines années s'appuient sur un triptyque incontournable : **Droits-Savoirs-Moyens.**

- Le droit des personnes malades et handicapées de bénéficier de l'arsenal législatif et le droit à un autre regard posé sur elles et leur entourage.

- La diffusion des savoirs scientifiques, mais aussi des savoirs expérientiels des proches aidants et des personnes malades et handicapées.

- Les moyens pour la mise en œuvre des réponses adaptées et évolutives sur tout le territoire, et des moyens pour que l'Unafam puisse mener à bien ses missions.

À partir de ce triptyque l'UNAFAM a défini six orientations stratégiques avec **des objectifs opérationnels à cinq ans qui se réaliseront grâce à une mise en œuvre collective au niveau départemental, régional, national.**

La première orientation vise à lutter contre la stigmatisation : **Un autre regard sur les personnes touchées par la maladie et le handicap psychique, incluant l'entourage.** La priorité est d'améliorer la compréhension des maladies et du handicap psychiques. Cela passe par la sensibilisation et la formation des intervenant professionnels qui peuvent être en contact avec des personnes malades psychiques.

À cinq ans, l'objectif est de mener en moyenne, en région, 20 actions de formation et/ou sensibilisation, par an, pour tous les professionnels (pompiers, policiers, justice, bailleurs sociaux, auxiliaire de vies, IFSI...).

La deuxième orientation concerne les droits des personnes **avec la mise en œuvre effective des droits des personnes vivant avec des troubles psychiques.**

Il s'agit de viser l'effectivité des droits fondamentaux et sociaux des personnes vivant avec des troubles psychiques. Ceci en mettant en place des actions de vulgarisation de textes, en produisant un rapport sur les violations des droits ou en agissant en justice par exemple.

La troisième orientation, **des réponses adaptées et évolutives sur l'ensemble du territoire,** vise à réduire les disparités, assurer la continuité des parcours est une priorité.

Cela se traduira, entre autre, par la production d'un état des lieux sur les disparités territoriales (pour le sanitaire et/ou social et/ou le médicosocial). Axe sur lequel la délégation régionale c'est déjà engagée (cf. article p.4-5 *Le parcours de vie de la personne malade psychique*).

La reconnaissance des savoirs issus de l'expérience est la quatrième orientation. Il s'agit d'obtenir l'orientation systématique de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques vers les association de familles.

En France seulement 2% du budget pour la recherche biomédicale est consacré à la santé mentale. La cinquième orientation est de développer **la connaissance scientifique des maladies et du handicap psychique.** L'UNAFAM se donne pour priorité de développer la coopération avec les associations qui travaillent dans le domaine de la neuropsychiatrie et des sciences sociales, pour obtenir des fonds pour la recherche.

La sixième orientation est : **pérennisation et optimisation des ressources humaines et financières.** Dans un contexte où les contraintes économiques se font plus fortes en même temps que les sollicitations sont accrues (familles, pouvoirs publics, institution). L'UNAFAM a décidé de conforter ses missions avec l'ambition de toucher le plus grand nombre de famille en maintenant une exigence de qualité. La priorité est de renforcer l'attractivité de l'UNAFAM notamment en favorisant l'expression et l'action des personnes malades et de leur entourage. Cette ouverture de l'UNAFAM aux personnes vivant avec un trouble psychiques devrait être évaluée. L'enjeu pour les délégation, sur le plan humain, est d'augmenter leur nombre d'adhérents et de bénévoles.

Dans les mois à venir le Copil de la délégation Nouvelle-Aquitaine proposera des pistes de travail et des actions pour la mise en œuvre de notre projet associatif et soutenir les 12 délégations départementales de la région qui s'en saisiront.

Le parcours de vie accompagné de la personne malade psychique.

Cet article non exhaustif traite, dans un premier temps, des diverses administrations et institutions qui prennent en charge les personnes malades et/ou handicapées psychiques. Il présente, ensuite, comment on peut identifier les places dans les diverses structures mises à disposition pour accompagner les malades psychiques dans leur parcours de vie.

En Nouvelle-Aquitaine il existe des référentiels des structures sanitaires et médico-sociales qui s'occupent des personnes qui ont des handicaps. L'UNAFAM s'intéresse plus particulièrement à celles qui accueillent les malades et les handicapés psychiques : schizophrénie, troubles bipolaires, dépression sévère, TOC, troubles du comportement. Il existe plusieurs indicateurs d'évaluation des populations de personnes malades et ou handicapées en Nouvelle-Aquitaine. Mais la différenciation selon le handicap et les places disponibles n'est pas facile à faire.

Le parcours de vie accompagné des personnes atteintes de maladies psychiques (3% estimation OMS, soit 180 000 malades en Nouvelle-Aquitaine) est souvent vécu comme stigmatisant par les personnes concernées. Les moyens mis en place pour le traitement sont très diversifiés et rendent difficile un parcours de vie accompagné facilement identifiable.

La survenue de la maladie, en particulier à l'adolescence, peut entraîner un déni de cet état qui retarde le traitement. Ce déni retenti sur la mise en place du traitement qui peut se faire par une hospitalisation sous contrainte ou vécue comme telle. Ce qui est un geste médical est alors ressenti comme une privation de liberté. En Nouvelle-Aquitaine (stat. DREES 2015) sur 45 000 personnes hospitalisées en psychiatrie, 18%, soit 8 200, le sont contre leur gré. Au cours de cette hospitalisation un nom peut être mis sur la maladie (CIM-10).

Ce passage en milieu hospitalier et les traitements associés ont comme effet de placer la personne et son entourage dans un autre milieu où l'évolution de la maladie prend le contrôle. Déjà le traitement en hôpital psychiatrique au lieu de l'hôpital général marque cette différenciation. Plus de 80% des personnes qui sortent de l'hôpital reviennent dans leur milieu de départ car souvent elles

Après identification de la maladie, le coût des soins est pris en charges après inscription par la CPAM en Affection Longue Durée (ALD 23, troubles psychiatriques). Cette maladie entraîne un handicap qui peut être reconnu par la MDPH. Ce qui permet aux personnes handicapées d'avoir des moyens financiers (AAH), l'accès à certaines structures et la possibilité de travailler en milieu protégé (RQTH). En 2015, en Nouvelle-Aquitaine, 108 000 personnes ont perçu l'AAH, tout handicap confondu. Il n'y a pas de statistiques permettant de connaître le taux de personnes handicapées psychiques.

Maintenant que la personne malade psychique est sortie de l'hôpital, son handicap et ses troubles reconnus, sa réadaptation à la vie en société nécessite un appui au travers de structures et services du secteur médico-social. Ils sont référencés dans le Fichier FINESS accessible sous forme d'interrogations sur le site <http://finess.sante.gouv.fr> (Fig.2).

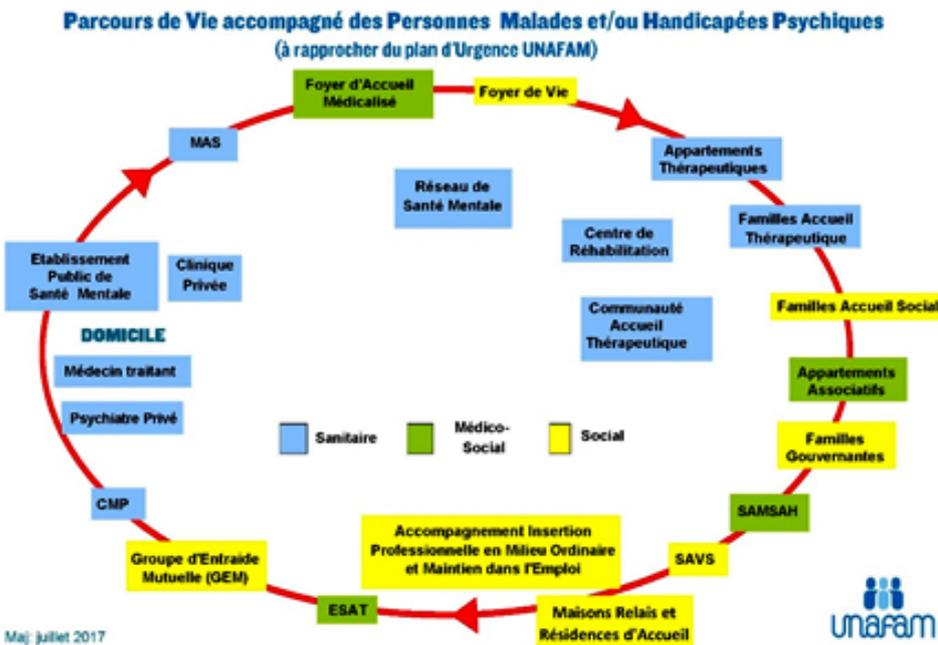


Fig.1 : Schéma Parcours de vie (Jean Renaud et Unafam 86)

Ce parcours de vie accompagné a été schématisé (Fig.1) dans le département de la Vienne et représente bien la diversité et la difficulté du suivi de la personne handicapée psychique.

ne peuvent aller directement dans une structure médico-sociale faute de places disponibles. Le délai d'attente entraîne une rupture importante dans le parcours de soins accompagné.

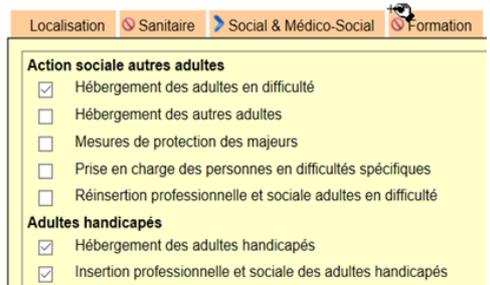


Fig.2 : Capture d'écran répertoire FINESS

Il liste les références des établissements des secteurs sanitaire, médico-social et social. Elles sont détaillées selon les types de structures et de populations de personnes accueillies (clientèle). Le financement est principalement assuré par les Agence Régionale de Santé (ARS) et les Conseils Départementaux. Les agréments sont obtenus pour « une clientèle » avec des troubles spécifiques.

L'agrément des places dans les structures du répertoire FINESS se fait selon le type de troubles. Un handicap peut être avec plusieurs troubles. On peut quand même préciser que pour le handicap psychique consécutif à une maladie (schizophrénies, troubles bipolaires) les troubles psychiques correspondent à la

majorité de cette population. Les troubles intellectuels et les troubles mentaux sont eux principalement associés au handicap mental, différent du handicap psychique par ses effets.

Les établissements sont classés en secteur (Sanitaire, Social, Médico-Social) et populations (enfants : -18 ans, adultes : +18 ans - 60 ans). Nous nous sommes intéressés principalement aux établissements d'accueil et d'insertion sociale pour adultes handicapés. Il est alors possible d'extraire la liste des établissements qui nous intéressent.

Le répertoire FINESS permet aussi de calculer les indicateurs sur les places disponibles dans les différents départements, pour les personnes handicapées psychiques (troubles psychiques prépondérants).

Si on liste le nombre de places handicaps psychiques en Nouvelle-Aquitaine, on constate des disparités importantes selon les départements (Fig.3). Une approche plus significative est obtenue avec les prévalences, nombre de structures pour 100 000 habitants, pour corriger l'effet lié à la population.

Places handicap psychique: Structures accueil-insertion sociale en Nouvelle-Aquitaine (2015)

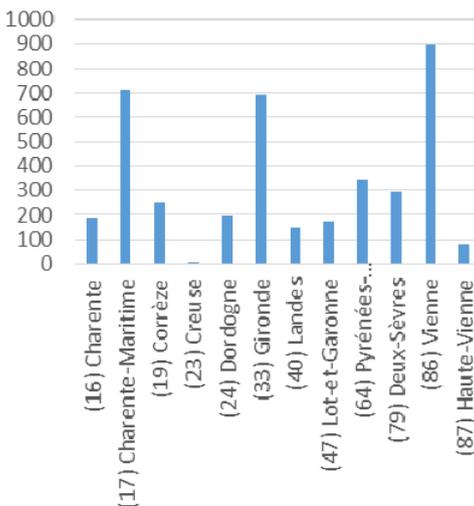


Fig.3 : Données FINESS 2015

À ces insuffisances de structures dans certains départements il faut ajouter les chiffres donnés par l'analyse de la DREES (rapport DREES en. STATISS) qui constate que les places dédiées aux populations handicapées psychiques (schizophrénies, troubles bipolaires...) sont occupées par d'autres populations avec un handicap différent (Fig.4).

Ecart places-population accueillie en Nouvelle-Aquitaine

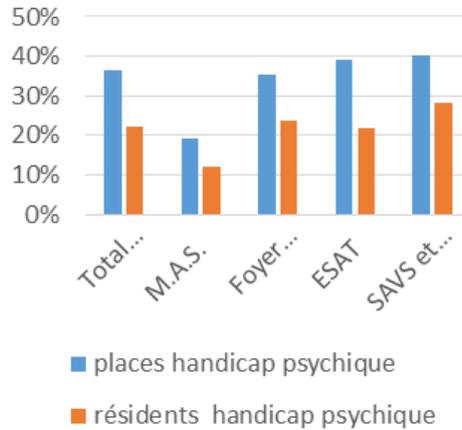


Fig.4 : Données FINESS 2015

Pour conclure cette première analyse des étapes de ce parcours de vie accompagné de la personne handicapée psychique en Nouvelle-Aquitaine, on constate la difficulté pour les aidants et personnes handicapées psychiques d'avoir un parcours de vie permettant une prise en charge optimale, la contrainte principale étant les files d'attente aussi bien dans les MDPH que dans l'accès aux différentes structures. La diminution de ces files d'attente est une condition nécessaire pour conduire à une amélioration de la qualité de vie et aussi à un rétablissement. La consultation des fichiers FINESS aide à connaître les structures adéquates avec leur capacité, mais pas leur disponibilité. La pertinence des informations qu'ils contiennent est liée à une exploitation des enquêtes annuelles remises par les établissements médico-sociaux (DRESS). Des enquêtes de terrain sont nécessaires car de nombreuses personnes sont sorties (ou ont refusé d'entrer) du parcours de soin. Un complément d'analyse de ces informations en Nouvelle-Aquitaine et dans les départements est une aide pour une mise en place de parcours de soins accompagnés pour les personnes malades et/ou handicapées psychiques: schizophrénie, troubles bipolaires, dépressions sévères, TOC, troubles du comportement.

Patrick Dauga

Mail auteur : patrick.dauga33@gmail.com

Glossaire :

AAH : Allocation Adulte Handicapé

ALD23 : Liste des Affections psychiatriques Longue Durée bénéficiant de l'exonération du ticket modérateur .

CIM-10 : Classification Internationale des Maladies, 10ème édition.

Clientèle : Type de population (trouble associé) dont l'agrément d'accueil est accordé à une structure médico-sociale.

DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques.

FINESS : Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Parcours de vie accompagné : La maladie, le handicap psychique modifie complètement la vie de la personne qui a besoin d'être aidée, accompagnée sur plusieurs années dans la plupart des actes de la vie courante et des soins en santé.

Prévalence : Nombre de cas de maladies enregistrés pour une population déterminée. Le taux de prévalence est ce nombre ramené à 100 000 personnes concernées par département.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

STATISS : STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social.

Bibliographie :

1. *Les 8 recommandations de l'UNAFAM. Pour un parcours de vie sans rupture.* Communiqué de presse 25 juillet 2014.
2. « *Zéro sans solution* » : *Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches.* Denis Piveteau, Saïd Acef,... 20 juin 2014 , éd. La documentation Française.
3. CIRCULAIRE N° DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017. Transformation de l'offre d'accompagnement des personnes handicapées dans le cadre de la démarche « une réponse accompagnée pour tous ».

Liens internet :

DRESS : tableaux indicateurs des structures sanitaires et médico-sociales.

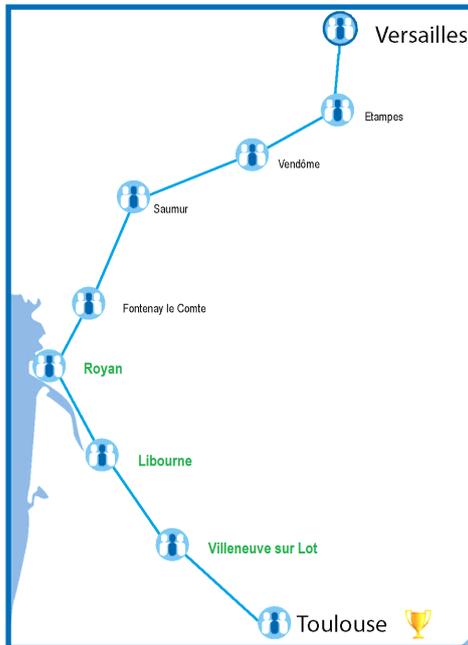
<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/>

FINESS : indicateurs des structures sanitaires ou médico-sociales.

<http://finess.sante.gouv.fr/fininter/jsp/rechercheSimple.jsp?coche=ok>

Psycyclette 2017 : Trois étapes du parcours Versailles/Toulouse en Nouvelle-Aquitaine.

Cette année encore, la région Nouvelle-Aquitaine a participé à la belle aventure humaine de Psycyclette, en accueillant trois étapes de la randonnée cyclotouristique, organisée par l'UNAFAM, sur le parcours Versailles/Toulouse. Retour sur les trois arrivées d'étapes à Royan (17), Libourne (33) et Villeneuve sur Lot (47) avec Mme Dominique Nidelet, Mme Marie-Claude Lagüe, et M. Bessy Sellk des délégations organisatrices.



Tracé du parcours Versailles/Toulouse , près de 1 000km en 8 étapes.

« 5^{ème} étape : Royan »

Le 24 juin , partis de Fontenay le Comte , après un parcours de 120km, la trentaine de psycyclistes a été accueilli à la Mairie de Royan en fin d'après-midi par Mme Bergerot déléguée à la communication ainsi que trois autres conseillères municipales et des bénévoles de la délégation UNAFAM Charente-Maritime. Avec la chaleur estivale, l'arrivée de Psycyclette n'a pas pu rivaliser avec les finales du championnat du monde de frisbee qui se tenait sur la plage de Royan alors que l'Hôtel de ville est excentré.



Les élus accueillent les participants devant l'Hôtel de Ville de Royan.



L'équipe 2017 du parcours Versailles/Toulouse et des bénévoles de l'UNAFAM 17 devant l'hôtel de ville de Royan.

Mais si le grand public n'était pas au rendez-vous, l'accueil n'en a pas été pour autant moins chaleureux et festif . Remercions ici, l'équipe municipale de Royan qui s'est mobilisée pour recevoir en nombre nos psycyclistes, ainsi que les cyclotouristes de St Palais qui les ont accompagnés le lendemain matin.

« 6^{ème} étape : Libourne »

Le 25 juin, après une nuit d'étape St Georges de Didonne, les psycyclistes sont repartis pour 121km en direction de Libourne. 121km qui se sont transformés en 135km, facéties du GPS qui ont fait faire à nos valeureux coureurs des détours dans la campagne Girondine ! L'arrivée à Libourne a été joyeuse. En effet, les psycyclistes ont rejoint, place de la mairie, la déléguée départementale, les bénévoles et les familles de l'UNAFAM de la Gironde, qui les attendaient avec la banda « les lézards Lussacais ». Et comme il se doit, tout le monde a fait le « Paquito », sur l'air de l'aviron bayonnais, psycyclistes en tête, alors qu'ils venaient juste de terminer l'étape !



Avec les lezards Lussacais, les psycyclistes ont mis l'ambiance devant l'hôtel de Ville.

Après cette arrivée en fanfare, l'équipe a été accueillie à la Mairie, où Mme Schreiber, élue déléguée aux handicaps, et Michel Lacan, bénévole de l'UNAFAM à l'initiative de la Psycyclette depuis 2014, ont pris la parole avant que l'assemblée se retrouve autour du verre de l'amitié offert par la ville. L'occasion pour l'Unafam Gironde de remercier la municipalité pour son implication.



Discours d'accueil dans la salle de réception de l'hôtel de Ville de Libourne.

«Les psycyclistes ont apparemment été heureux de l'accueil que nous leur avons réservé et nous avons été honorés qu'ils fassent étape dans notre ville; ce fut un moment festif et chaleureux. À refaire ! » déclare Marie-Claude Lagüe organisatrice de l'étape pour la délégation 33 avec l'aide de Mme Masdournier, chargée de mission handicap au CCAS de la ville de Libourne.

« 7ème étape : Villeneuve sur Lot »

Le 26 juin, départ pour une nouvelle étape de 114km, relayée par la presse régionale, La Dépêche du midi et Sud-Ouest, qui avaient publié le communiqué de presse de la délégation 47 trois jours avant l'arrivée. Une arrivée sous le soleil devant la Maison de la vie associative de Villeneuve-sur-Lot, avec des psycyclistes accompagnés sur les derniers kilomètres de l'étape par une vingtaine de cyclo-touristes de clubs de la région (Villeneuve, Pujols, Saint-Sylvestre, Bias) qui avaient répondu à l'appel de la délégation UNAFAM du Lot-et-Garonne à se joindre au peloton.

Autour des psycylistes, des cyclos villeneuvois et, naturellement, des membres de l'UNAFAM 47, étaient présents des membres du Groupe d'entraide mutuelle (GEM) du Villeneuvois et du CMP de Bias. Le directeur du CHD de la Candélie (hôpital psychiatrique d'Agen) et Mme Farah Hamidani, élue déléguée au handicap de Villeneuve-sur-Lot s'étaient également déplacés. Un apéritif (sportif !) convivial a été servi dans les locaux de la Maison de la



Sur la route, avec les clubs de cyclotouristes du 47, avant l'arrivée d'étape à Villeneuve-sur-Lot.



M. Cuesta, directeur du CH la Candélie, Mme Hamidani, élue déléguée au Handicap de Villeneuve-sur-Lot, M. Patrick Rehault, délégué UNAFAM 47 et M. Michel Lacan à la maison de la vie associative de Villeneuve-sur-Lot.

vie associative, avec une présentation du pseudo-médicament « Prejugix » et une petite animation musicale.

Un grand bravo à tous les psycyclistes qui cette année encore ont contribué à lutter contre la stigmatisation et l'auto-stigmatisation. Merci aux délégations de Charente-Maritime, Gironde et Lot-et-Garonne, et à tous leurs partenaires qui se sont mobilisés pour la bonne réussite de cet événement. Merci à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine qui nous a permis de soutenir financièrement les délégations départementales pour l'organisation des accueils à l'arrivée des étapes.

Rendez-vous pour l'édition 2018 !

La journée des familles du Limousin et Dordogne

Le 24 juin dernier, dans le cadre de la synergie LIMOUSIN+DORDOGNE, les familles de Dordogne, ont eu le plaisir d'accueillir les familles de Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze pour une journée dédiée à l'information, l'échange et la convivialité. Retour sur cette journée avec **Mme Martine Dos Santos**, déléguée départementale de l'UNAFAM 24.

C'est dans une maison, au cœur du village de Charrieras près de Périgueux que les membres de la délégation UNAFAM 24 ont accueilli les arrivants vers 9h30. Nos invités du Limousin étaient venus en bus spécialement loué pour l'occasion. Nous étions 51 personnes réunies.

Après avoir remercié chacun des participants d'avoir fait le chemin jusqu'à nous, un rappel du programme de la journée a été fait : conférence dans la matinée, suivi d'une projection de film et de témoignages dans l'après-midi.

La matinée a été animée par le Dr Michel ROY, psychiatre des Hôpitaux honoraire, qui est intervenu sur le thème : « **L'accompagnement des personnes en souffrance psychique hier et aujourd'hui** » (La place de la famille-des soignants et des intervenants sociaux).

Le voyage aux sources de la Psychiatrie (la malédiction divine), de l'Antiquité à nos jours a beaucoup intéressé l'auditoire car il permet évidemment de visualiser le chemin parcouru même s'il reste tant à faire de nos jours.

Après cette présentation, le Dr ROY a abordé le sujet : « les conséquences de la maladie sur le quotidien de la personne en souffrance psychique et de ses proches - « une souffrance partagée, consciemment ou non ». Il a mis en avant la nécessité d'une synergie d'action pour bien faire.

Enfin, le Dr ROY a exposé son point de vue sur l'état de la psychiatrie en 2017. Nous retiendrons qu'on peut demander à la psychiatrie de soigner « au mieux », et aux associations représentants des usagers : d'intégrer les Conseils Locaux de Santé Mentale, d'être présentes au Conseil de Surveillance des Hôpitaux, de sensibiliser la société et les politiques, en se plaçant **en partenaires** vis-à-vis des soignants et des autres accompagnants.

Cet exposé a été suivi d'une séance « questions-réponses » qui par son intérêt a repoussé l'heure de la pause-déjeuner à 13h. Nous avons alors, transformé la salle de réunion en salle à manger où chacun a pu se restaurer et échanger en toute convivialité.

L'après-midi nous a réservé **2 temps forts** :

L'équipe de Limoges a souhaité diffuser un film dont le thème était : « **Une démarche de soins en ambulatoire atypique** ». Il s'agit d'un reportage réalisé dans les rues de Marseille et qui mettait en scène une équipe pluridisciplinaire « précarité » dont le travail consiste à approcher et à amener certaines personnes fragiles et

vulnérables à accepter d'être soignées pour ne plus être en danger dans la rue. L'exploit réside dans l'action qu'ils ont menée pour faire d'un « squat » inoccupé, un « hôpital pour les SDF du quartier », pour être au plus près de ceux qui ne veulent ni des foyers, ni des hôpitaux, un lieu pour les premiers soins, l'hygiène, l'écoute et un peu de chaleur humaine.

S'il en était besoin, ce film touchant, nous a rappelé que l'incompréhension et les discriminations peuvent conduire les personnes en grande souffrance psychique à vivre dans la rue.

Le moment qui a suivi a fortement interpellé l'auditoire. Nous avons eu le privilège d'entendre **4 témoignages de personnes ayant eu à faire face à des troubles psychiques**.

Ces jeunes gens sont venus nous dire comment ils ont connu la souffrance psychique (schizophrénie – bipolarité – troubles obsessionnels compulsifs) mais aussi, comment ils ont accepté de suivre un programme thérapeutique, de bien prendre leur traitement et comment ils ont réussi à dépasser le mal être au quotidien – avec l'envie aujourd'hui de venir en aide à leurs semblables qui sont dans l'isolement pour les amener vers un rétablissement possible pour peu qu'ils retrouvent une motivation. Ces personnes « ressource » - ces porteurs d'espoir, nous les appellerons « patients-experts ou pairs-aidants ».

Ils font la preuve à ce jour que nous avons le devoir de leur donner la parole chaque fois que cela est possible pour que l'accompagnement des personnes en souffrance psychique par les proches et les professionnels de santé se fasse au plus près de leurs attentes et besoins. La synergie « LIMOGES+24 » favorise autant que faire se peut ce type d'action.

Nous aurions aimé prolonger les échanges plus avant mais le temps s'est écoulé et il fut temps de clore cette belle et bonne journée.

J'ai été personnellement heureuse d'organiser cette journée où étaient représentés plusieurs départements de notre région Nouvelle-Aquitaine.

Nous récidiverons l'année prochaine et à notre tour, nous louerons un bus pour permettre aux familles de Dordogne de rejoindre le lieu qui aura été choisi pour la prochaine Journée des familles UNAFAM – LIMOGES+24.

Martine Dos Santos

Dans les délégations

Après six années de travail très important et de développement d'une belle dynamique au sein de sa délégation, Mme Françoise Frelin a souhaité passer le relais à Mme Dominique Nidelet à la tête de la délégation départementale de l'UNAFAM de Charente-Maritime (17). Nous la remercions pour son engagement et le travail accompli. Mme Nidelet poursuivra le travail de partenariat engagé.

En Corrèze (19), c'est Monsieur Jacky Roussel qui a pris la succession de Monsieur Claude Baudin à qui nous adressons nos sincères remerciements pour les 10 années passées au Bureau de L'UNAFAM Corrèze.

Nous sommes heureux d'accueillir ces deux nouveaux Présidents délégué(e)s départementaux et nous les assurons de notre soutien dans leurs nouvelles fonctions.

Nos représentations

Participation aux groupes de travail technique d'élaboration du PRS 2018-2027 de Nouvelle-Aquitaine (avril à juin).

10 ans des Gem de Charente (Angoulême et Cognac), le 08 juin à Angoulême avec l'UNAFAM 16 marraine du Gem d'Angoulême.

Copil esprit des lois le 26 juin, le 18 septembre et le 04 décembre au siège de l'APF à Bordeaux.

Journée de synthèse travaux PRS 2018-2027, le 27 juin à Angoulême (16).

Assemblée constituant de L'URAASS Nouvelle-Aquitaine le 10 juillet à Artigues-près-de-Bordeaux (33).

Comité de région de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine le 22 septembre à Bordeaux.

Participation, le 25 septembre, à la réunion avec le Conseil Départemental de la Gironde et l'association Espoir 33, pour le maintien du Club Mozart (centre occupationnel de jour de Bordeaux Grand Parc) (33).

Conseil d'administration du CREAI du 23 juin et 24 novembre à Bordeaux.

Lettre réalisée avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.